



**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**


AVIS PUBLIC est donné que le conseil de ville de Val-d'Or a reçu la demande de dérogation mineure suivante :

540, chemin de St-Edmond : Demande de dérogation mineure présentée par Géoposition, Arpenteurs-géomètres inc. pour le compte de M. Raymond Lambert, visant à fixer à 47,35 mètres plutôt qu'à 50 mètres, comme le prescrit la réglementation, la largeur minimale de deux lots projetés sur cette propriété, le tout sur le lot 4 720 687 du cadastre du Québec.

Le conseil de ville statuera sur cette demande lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le lundi 1^{er} mars 2021, à compter de 19 h 30, dans la salle réservée aux délibérations, à l'hôtel de ville, située au 855 de la 2^e Avenue, à Val-d'Or, **ou** en visioconférence diffusée sur la page Facebook de la Ville, suivant les mesures sanitaires en vigueur à cette date. Dans l'éventualité où le conseil de ville acceptait cette demande de dérogation mineure, le tout serait dès lors considéré comme étant conforme à la réglementation municipale.

Au cours de cette séance, le conseil entendra toute personne désirant s'exprimer relativement à cette demande. Toute personne peut également faire parvenir ses commentaires écrits au Service du greffe, 855, 2^e Avenue, Val-d'Or (Québec) J9P 1W8 ou à l'adresse électronique suivante greffe@ville.valdor.qc.ca au plus tard le vendredi précédant la séance.

DONNÉ à Val-d'Or, le 10 février 2021.


Me ANNIE LAFOND, notaire
Greffière